

ASSOCIATION COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS

<http://coutumesethistoireenoisans.com/>

INFORMATION :

L'Association COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation de ce document. À ce titre, il est titulaire des droits d'auteur.

Les textes proposés sur le site <http://coutumesethistoireenoisans.com/> ainsi que les téléchargements sont protégés par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site ainsi que les téléchargements sont libres excluant toute exploitation commerciale.

La reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies).

La mention « Association Coutumes et Traditions de l'Oisans » doit être indiquée ainsi que le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute reproduction intégrale ou substantielle du contenu de ces documents, par quelque procédé que ce soit doit être fait par une demande écrite et être autorisée par l'association Coutumes et Traditions de l'Oisans.

Ce document est protégé en copie de textes et en impression, vous pouvez faire une demande par [formulaire](#) auprès de l'Association Coutumes et Traditions afin d'obtenir une version libre d'accès.



SOMMAIRE

P. 1 et 2 : Éditorial – P. 2 : Cartes postales exceptionnelles – P. 3 : À la mémoire de Serge AUBERT... - Auguste GONON nous a quittés - Costumes traditionnels – P.4 et 5 : Refuge de la Fare – P. 5 : Il fallait le dire - Erratum P.6 et 7 : Le Grand Tunnel du Chambon – P.8 : Le Printemps du Livre - Concours une affiche pour l'Oisans

N°88
MAY
2015

ÉDITORIAL

Un événement grave et exceptionnel vient d'affecter les deux cantons du Bourg-d'Oisans et de La Grave. Le cordon ombilical qui les reliait est coupé depuis le 10 avril dernier. Circulation automobile impossible sur la RD 1091, cet important axe routier qui voyait défiler 2.400 véhicules en moyenne par jour. La raison : menace d'effondrement du grand tunnel du Chambon ! Nos amis briançonnais et italiens ne peuvent plus se rendre directement aux stations des Deux Alpes et de l'Alpe d'Huez... si ce n'est en faisant un énorme détour. Et que dire de la centaine d'habitants qui traversaient le tunnel dans les deux sens pour leur travail. Tout le monde espère, mais avec une inquiétude croissante, sa réouverture prochaine. Et les rumeurs les plus extravagantes de naître et se colporter... Des mouvements géologiques affectaient la montagne depuis des années (nous n'en savions rien), et ceux-ci se sont brusquement accélérés. Des fissures se sont ouvertes dans les pieds aval et amont du tunnel et la voûte de l'ouvrage se fend, menaçant de s'effondrer en partie. A-t-on exagéré le risque et l'application du principe de précaution était-il pleinement justifié ? On se tourne alors vers l'exemple de la montagne des Ruines de Séchilienne dont, depuis 30 ans déjà (1985), on nous annonçait l'effondrement certain dans un délai de 5 ans, délai reporté régulièrement toutes les périodes quinquennales pour être même ramené à 2 ans en juin 2013... sans que rien ne se produise.

La montagne se dégrade toujours, et de gros blocs descendent régulièrement de ses flancs. En fait, c'est l'une des caractéristiques de toute vallée alpestre et la vallée de la Romanche possède ses « vals damnés » (Vaudaine), ses ruines et ravines, où peuvent descendre, en période de dégel, ou lors de pluies torrentielles, d'énormes masses de boue et de roches. Sans oublier les phénomènes de « décompression » liés à la disparition des glaciers qui recouvraient la région.

Ce n'est certainement pas par hasard si les anciens firent passer la « petite route », à laquelle succéda la RN91 (l'actuelle

EN 2014,
MALGRÉ QUELQUES
ADDITIONS, DIVISIONS,
SOUSTRACTIONS :

Allemont
Auris
Besse
Clavans
Huez
La Garde
La Grave
Le Bourg d'Oisans
Le Freney
Mont de Lans
Livet et Gavet
Mizoën
Omon
Oulles
Oz
Saint-Christophe
Vaujany
Venosc
Villar d'Arène
Villard Notre Dame
Villard Reculas
Villard Reymond

RIVALES
ET SOLIDAIRES,
SONT DES COMMUNES
TOUJOURS VIVANTES.

AVANT 1789,
LE MANDEMENT
D'OYSANS COMPRENAIT
21 COMMUNAUTÉS, FORT
LIÉES ENTRE ELLES :

Allemond
Auris
Besse
Bourg d'Oisans
Clavans
Freney
Les Gauchoirs
Huez
La Garde
La Grave
Livet
Mondelent
Mizoën
Ornon
Oz
Saint Christophe
Vaujany
Venosc
Villard d'Aresnes
Villard Eymond
Villard-Reculas

DE LEURS RIVALITÉS,
DE LEURS
SOLIDARITÉS,
QUE RESTE-T-IL ?

RD 1091) en rive gauche de la plaine du Dauphin, au pied de Mont-de-Lans. L'abrupt versant schisteux, côté Mizoën, était à éviter. La création du barrage et de son lac imposa de dévier la route, mais on prit la précaution de la faire pénétrer profondément dans la montagne en ouvrant un long tunnel rectiligne de 750 mètres. Un plan d'archives nous a révélé l'épaisseur du massif traversé. L'idée était excellente, du moins si le rocher était sain... L'étude des comptes rendus de ces travaux, remontant à 1931-1932, nous apprend qu'il n'en était rien, et que certains matériaux schisteux rencontrés lors de l'abattage étaient faillés, désagrégés ou terreux, les chutes de pierres étant assez fréquentes.

La description de ces travaux de galeries figure dans un sous-chapitre de notre prochain livre intitulé *La Romanche - Des Ruines de Séchilienne au barrage du Chambon*. Mais il nous a paru de l'intérêt général de communiquer ci-après, sans attendre, cette partie

historique qui intéressera, non seulement les populations concernées, mais aussi, et sans doute plus particulièrement, les élus locaux, les représentants des départements de l'Isère et des Hautes-Alpes, les techniciens des risques naturels et les experts qui seront amenés à se prononcer prochainement.

Pour notre part, au vu des précieuses informations recueillies aux Archives départementales de l'Isère (réf. 7561W45), la décision de fermeture était des plus justifiées, et il est même remarquable que, dans un tel contexte géologique défavorable, l'ouvrage ait tenu depuis 1935, année de sa réception définitive. L'ouverture d'une route provisoire (avant de devenir définitive ?) en rive gauche nous apparaît alors comme une évidence, et une priorité absolue.

_____ Bernard FRANÇOIS, de l'Académie Delphinale



Photo Ollière, Les 2 Alpes 1944



Photo Ollière, Les 2 Alpes 1944

CARTES-POSTALES EXCEPTIONNELLES

Nous vous présentons deux documents exceptionnels : il s'agit de rares cartes postales photos marquées au dos par un petit tampon bleu « **photo ollière (alpe d'huez isère) reproduction interdite** ». Des annotations ont été portées au crayon. Sur la carte verticale : « *parachutage pour le maqie (sic) des deux Alpes chef de camp M Belin* » ; sur celle horizontale : « *Pour le maqie Bellin* ».

Nous cherchons tous témoignages sur ce parachutage effectué probablement entre juin et juillet 1944.

_____ Bernard FRANÇOIS

À LA MÉMOIRE DE SERGE AUBERT DIRECTEUR DU JARDIN ALPIN DU LAUTARET

Un homme de cœur nous a quittés le jeudi 12 février dernier. La nouvelle me laissa incrédule, abasourdi. Ce n'était pas possible... Je connaissais bien Serge qui passait régulièrement à la Librairie des Alpes. J'avais collaboré à deux des derniers numéros des Cahiers illustrés du Lautaret, communiquant des photos et assurant une relecture. Le 22 août 2014, il avait présenté devant près de 80 personnes une conférence au Freney-d'Oisans sur les spécialités culinaires en Haut-Oisans. Et le lendemain, nous avons grimpé ensemble par le côté crête jusqu'au sommet de la Croix Cassini, ascension au cours de laquelle j'eus le privilège de bénéficier d'un cours privé de botanique alpine. Puis nous avons participé au sympathique repas organisé dans les prairies du col de Sarenne par l'association « La Montée de Cassini » présidée par Franck Levôtre qui nous avait hébergés la veille.

Je revois son sourire éclairant toujours son visage, son amabilité, son ouverture aux autres. Il était facile de contact. Membre depuis 2014 de *Coutumes et Traditions*, nous avons envisagé une visite sous sa conduite du jardin alpin dans le cadre d'une prochaine assemblée générale à La Grave ou Villard d'Arène.

Né à Gap, marié, père de deux enfants, il était docteur en physiologie cellulaire végétale et responsable de la station alpine de l'Université Joseph-Fourier à Grenoble. Il avait à cœur de développer les capacités d'accueil au col du Lautaret, avec une salle de conférence, une salle d'exposition et un laboratoire de recherche universitaire. Ce grand projet baptisé « Galerie de l'Alpe au Lautaret » avait enfin vu le jour, les premiers travaux ayant démarré sur les ruines du chalet-hôtel PLM détruit par les Allemands le 11 août 1944. Serge n'avait que 48 ans... et c'était mon ami.

Bernard FRANÇOIS



Repas au Freney d'Oisans, pour la montée de Cassini 2014, de gauche à droite :
Bernard FRANÇOIS, Raymond JOFFRE, Serge AUBERT, Franck LEVÔTRE

AUGUSTE GONON NOUS A QUITTÉS



Auguste GONON

Il était la mémoire du Barrage du Chambon.

Né au hameau du Chambon en 1920, il avait vu pousser le barrage dont il connaissait l'histoire sur le bout des doigts. Une épopée qu'il aimait raconter ainsi que celle de son village englouti.

Nous avons eu la chance de rencontrer Auguste et de l'enregistrer à plusieurs occasions avec l'association Coutumes et Traditions de l'Oisans, dans le cadre de notre recherche sur le patois. Il nous avait consacré une heure. Quel plaisir de l'entendre raconter ses histoires, ses anecdotes, ses souvenirs, avec, à ses côtés, Marilène, toujours attentionnée, amoureuse comme au premier jour.

À tous ceux qui ne l'ont pas connu, je dirais qu'Auguste était un homme rare, intelligent, doux, avisé, raffiné dans ses paroles. Acteur incontournable de la vie politique et touristique de Mont de Lans, de la station Deux Alpes durant les 60 dernières années, il était toujours disponible pour écouter et conseiller.

Sa passion pour la pêche lui vaudra d'être réélu au poste de président de l'association locale durant 55 ans ! Qui dit mieux !

Le 28 mars 2003, il fut honoré officiellement par cinq communes : Le Freney-d'Oisans, Mont-de-Lans, Clavans, Besse et Mizoën pour le remercier pour cette vie d'engagement. Auguste était un trait d'union entre les villages, la Communauté de communes avant l'heure.

À 94 ans, Auguste Gonon a tiré sa révérence après une vie bien remplie, c'était une belle journée ensoleillée du mois de mars 2015.

Lionel ALBERTINO

LE REFUGE DE LA FARE

La Société des Touristes du Dauphiné (S.T.D.), fondée le 24 mai 1875, envisagea dès décembre de la même année la construction ou l'aménagement de plusieurs refuges, à la Bérarde, au Lac Noir de St-Christophe, dans les Grandes Rousses, au pied du Grand Pic de Belledonne et au fond du valon de la Selle. Après avoir réalisé celui de Belledonne, côté Allemont, et sur un rapport de l'abbé Bayle, curé d'Oz, présenté lors de l'assemblée générale du 15 décembre 1876, la Société décida la construction d'un refuge dans les Grandes Rousses.

L'abbé Joseph Ferdinand Auguste Bayle, né le 31 août 1841 à Cornillon en Trièves, fut nommé, dès sa sortie du Grand Séminaire, à Oz en Oisans. S'il s'occupa avec beaucoup d'énergie de la rénovation de son église, il consacra aussi une grande partie de son temps à l'exploration des montagnes d'Oisans et fut l'un des premiers à adhérer à la S.T.D. Il écrivit divers fascicules très recherchés, dont l'un sur les guides de l'Oisans¹. Ainsi, grâce à lui, le village d'Oz acquit une renommée justifiée auprès des alpinistes.

L'abbé connaissait parfaitement le massif des Rousses, ayant fait en parti-

1 Les Éditions de Belledonne ont eu la bonne idée de regrouper ces opuscules et de les rééditer en 2005.



Refuge de la Fare vers 1905. Coll. B. FRANÇOIS

culier l'ascension du pic de l'Étendard, en août 1874, en compagnie du guide Molière. Il était donc le mieux à même de déterminer le meilleur emplacement du futur refuge.

Construite par Etienne Favier, d'Allemont, selon les plans de l'ingénieur Cendre, la bâtisse était absolument identique à celle de Belledonne, édifiée par le même Favier. Ses dimensions étaient modestes, 6 m de longueur par 2,50 m de largeur, les murs étant en pierres sèches, entièrement revêtus à l'intérieur d'un lambrissage en solides planches. Le toit était également constitué de planches. Une porte et une petite fenêtre s'ouvraient sur la façade. Le mobilier se limitait à un poêle en fonte et à des ustensiles de cuisine. De la paille et 9 oreillers

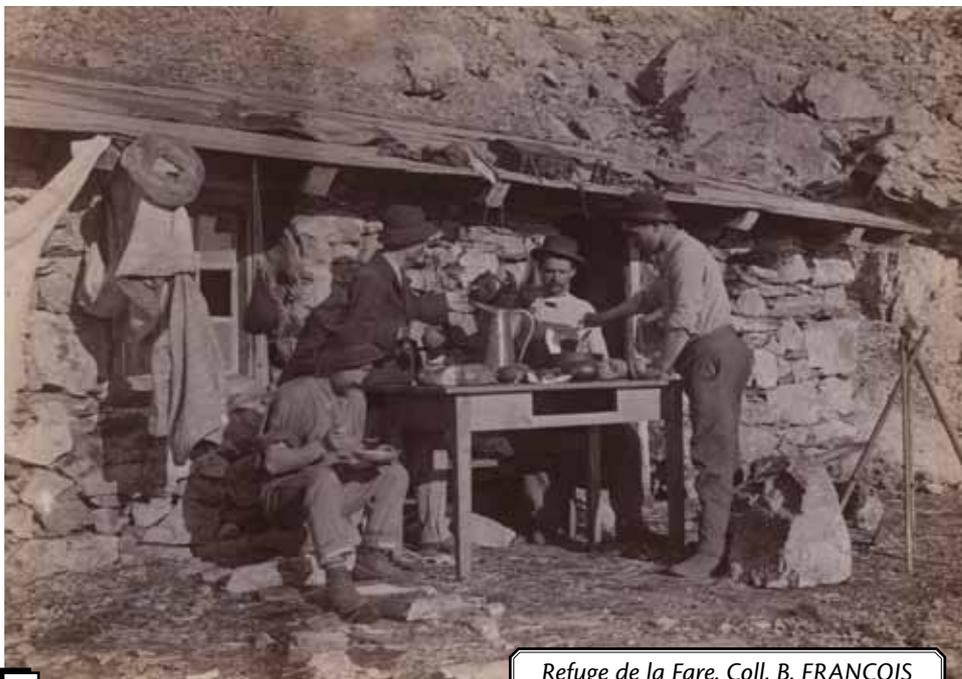
avaient été fournis pour le coucher. Le coût de sa construction s'éleva à 1.500 francs.

Le refuge se situait à 2 280 m d'altitude, entre le lac Carrelet et le lac de la Fare, à plus d'une heure de marche au-dessus des chalets de l'Alpetta. On considère qu'il fut inauguré le 15 août 1877 (en fait le matin du 16) par des alpinistes qui, à l'occasion du 2^e Congrès du Club Alpin Français de Grenoble, avaient choisi de faire l'ascension de l'Étendard et retrouvé l'abbé Bayle au refuge « alors en construction ». Les planches de couverture laissant le passage à des infiltrations qui détérioraient l'intérieur, la STD dut faire reprendre entièrement, en 1878, selon un plan différent, les toitures des deux refuges de Belledonne et de la Fare.

Une description, en 1886, de ces « chalets » précise l'aménagement intérieur : à gauche en entrant, on trouvait deux planches superposées légèrement inclinées, avec une botte de paille et des couvertures. Il s'agissait des lits : celui du bas avait 6 places et celui du haut 3 places. À droite était placée une table entourée de bancs. Le poêle en fonte était situé dans l'angle. On y trouvait même des sabots et des chaussons de feutre !

Lors des événements dramatiques d'août 1944, le maquis de l'Oisans, après avoir évacué l'hôpital d'Huez, occupa provisoirement ce refuge.

Aujourd'hui, ce vieux bâtiment



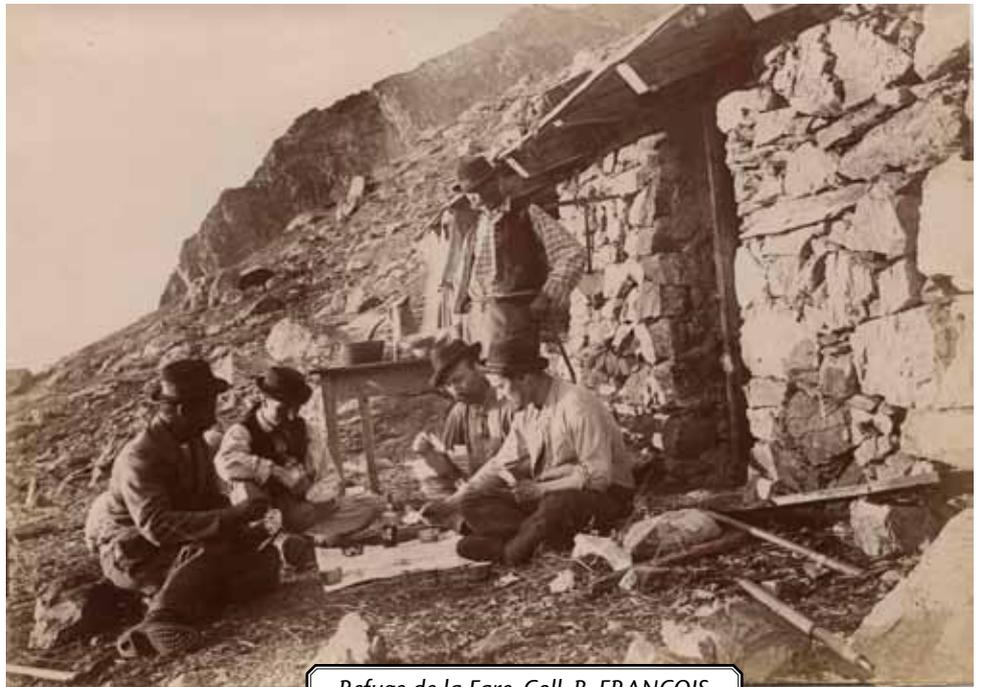
Refuge de la Fare. Coll. B. FRANÇOIS

chargé de souvenirs, situé dans un cadre exceptionnel, accueille toujours les alpinistes, mais aussi les simples randonneurs. Il bénéficie d'un gardiennage en été (Sophie Loos en 2014), et est ouvert en gestion libre le reste de l'année.

Observons enfin que l'abbé Joseph Bayle mourut prématurément en mai 1880. Enterré à Oz, son tombeau fut pris en charge par la S.T.D. en 1882, après lancement d'une souscription². Son nom fut attribué au Pic Sud des Rousses, immortalisant ainsi sa mémoire.

_____ Bernard FRANÇOIS

² Ce beau monument funéraire s'étant dégradé au fil des ans, Coutumes et Traditions prit l'initiative de sa rénovation, réalisée en 2012.



Refuge de la Fare. Coll. B. FRANÇOIS

Formularium for 'La Carte Individuelle d'Alimentation' (1918). Fields include: NOM de famille (Durrel), PRÉNOMS (Marie), SURNOM, Profession (couturière), Date (26 décembre 1892), Lieu (Bourg d'Oisans), Nationalité (Française), Adresse (rue Henri Odo), Catégorie (B A), and Signature (Durrel).

Second page of the 'La Carte Individuelle d'Alimentation' (1918) form. Fields include: NOM de famille (Durrel), PRÉNOMS (Marie), SURNOM, Profession (couturière), Date (26 décembre 1892), Lieu (Bourg d'Oisans), Nationalité (Française), Adresse (rue Henri Odo), and Signature (Durrel).

Deux rectos et un verso de cartes d'alimentations

IL FALLAIT LE DIRE...

Le centenaire de la guerre de 1914/1918 a suscité de nombreux reportages. On a très peu parlé des difficultés de restrictions de la population restée à l'arrière, mais qui, par son labeur a contribué au maintien des activités de la vie courante et à l'effort de guerre.

Et pour couronner le tout, l'alimentation était contingentée.

Ci-joint le fac-similé de trois cartes d'alimentation, parmi d'autres de 1918, délivrées à Bourg-d'Oisans.

_____ André GLAUDAS

Facsimilé of a 'La Carte Individuelle d'Alimentation' (1918) form. Fields include: NOM de famille (de Kuyruy), PRÉNOMS (Céline), SURNOM, Profession (Couturière), Date (23 avril 1896), Lieu (Bourg d'Oisans), Nationalité (Française), Adresse (rue Bourg d'Oisans), and Signature (Céline de Kuyruy).

ERRATUM

Dans le bulletin No 87, l'article sur le bombardement aérien du Bourg-d'Oisans comportait une erreur de photographie, voici le correctif.

_____ Lionel ALBERTINO.



Maison Dauphin, locataire Bonnard après le bombardement allemand du 12 août 1944, en arrière-plan garage des Alpes (Bettou). On reconnaît Michel Dauphin (à droite), Directeur de l'entreprise de travaux publics Dauphin Frères et 1^{er} adjoint au maire.

LE GRAND TUNNEL DU CHAMBON

Le cahier des charges annexé à la concession du 29 mars 1926 relative au barrage du Chambon imposait à la Société de Régularisation des Forces Motrices de la Vallée de la Romanche la charge de la déviation de la route nationale n° 91, l'ancienne chaussée allant se trouver noyée dans l'étendue de la retenue. Trois décisions ministérielles de 1928, 1929 et 1931 avaient approuvé le projet de déviation et fixé les conditions techniques d'exécution.

La nouvelle route à construire était divisée en trois lots : le premier partait du village du Freney jusqu'à proximité du barrage ; le 2^e comprenait le passage sur le couronnement de l'ouvrage et ses abords ; enfin le 3^e lot, en amont du barrage, d'une longueur de 3.239 m, allait jusqu'au tunnel du Dauphin, au p. k. 64,912, rejoindre l'ancienne route en direction de La Grave.

Ce 3^e lot, côté Mizoën, s'avérera particulièrement difficile, la route devant être engagée dans une paroi schisteuse située au-dessus du futur lac de retenue. Lors de l'élaboration d'un tracé plutôt tortueux, il avait été prévu 4 tunnels dont les têtes (les entrées) auraient fait l'objet de reconnaissance *in situ*. Par la suite, les ingénieurs précisèrent que ces tunnels franchissant « des croupes fortement saillantes, *on avait supposé* [!] qu'ils seraient entièrement dans le rocher »... Le projet primitif semblait avoir voulu faire l'économie de sondages sérieux ! Ceux réalisés ultérieurement révélèrent que les deux premiers tunnels allaient se trouver... dans de la terre. En fait, ces abrupts dominant la vallée et que devait traverser la route étaient entièrement formés par « des massifs de terres et débris schisteux » dont les pieds allaient baigner dans le futur lac. Situation inacceptable, car présentant le risque sérieux que ces massifs n'« entrent par la suite en mouvement »...

Comme il n'était pas envisageable, dans ce secteur scabreux, de passer à flanc de montagne, ni même en

tranchée profonde, il fut étudié un tunnel rectiligne de 745 m de longueur entre les profils 285 et 363, en remplacement de trois tunnels respectivement de 136,65 m, 59 m et 143 m. Un marché avait été passé avec l'entreprise J. Pascal et Fils de Grenoble, qui avait soumissionné le 14 octobre 1929 pour un montant de 6.055.637, 55 F. Avec la construction d'un grand tunnel, le devis estimatif fut porté à 6.836.526,77 F.

Sous les tunnels, la chaussée devait présenter la même largeur que la voie courante, soit 6 m. Elle devait être bordée par des trottoirs, d'une largeur respective de 0,70 m d'un côté et de 0,30 m de l'autre. Dans l'axe du tunnel, la hauteur libre au-dessus de la chaussée devait être de 5,50 m, et de 4,30 m au minimum à l'aplomb de l'arête des trottoirs. Une fenêtre nécessaire pour l'évacuation des déblais était prévue à 200 m de l'entrée. À noter que le devis primitif particulier de 1929 prévoyait que les tunnels seront revêtus, « lorsque la nature du rocher le nécessitera ». Ces revêtements devaient être en béton de ciment et « avoir 0,50 m d'épaisseur minimum, tant pour les voûtes que pour les piédroits ». Il était ajouté « qu'un tunnel pourra n'être que partiellement revêtu ». Un compte rendu ultérieur (novembre 1931) envisagera de réduire parfois cette épaisseur à 0,30 m quand les circonstances le permettront (par exemple sur les

30 premiers mètres de la tête amont).

LES TRAVAUX DU TUNNEL

Les travaux démarrèrent en 1931 et près de 200 personnes y furent employées, du moins au début. Ces effectifs descendront ensuite à 150 environ, puis de 110 à 120. Le grand tunnel fut attaqué par ses deux extrémités. Dès septembre, il fut reconnu indispensable de faire un revêtement de béton à la galerie, sur toute la longueur déjà ouverte côté amont, soit sur 110 m. Il s'agissait certainement de stabiliser la voûte. Pour octobre, les avancements cumulés étaient les suivants : 260 m à l'amont où l'on notait quelques chutes de blocs, « de temps à autre », dans la partie où s'exécutent les abattages ; à l'aval, 320 m étaient creusés dans un rocher qui apparaît « assez bon », un gros bloc s'étant cependant décroché de la « calotte », laissant sur quelques mètres une excavation (ou hors-profil) importante. Vers la tête d'aval, l'exécution des abattages avait permis de découvrir que, sur les 40 premiers mètres, la « calotte » se trouvait dans la terre. En conséquence, un revêtement renforcé devait être exécuté dès l'ouverture à grande section.

Un rapport du 27 novembre 1931, adressé à l'ingénieur en chef Simon, précisait l'état de la galerie avancée du côté amont : Les 30 premiers mètres



Massif schisteux où passe le Grand Tunnel du Chambon, photo François PINATEL.

étaient dans du rocher « assez bon » ; ensuite, « sur une longueur de 130 m environ, on rencontre *d'abord* une fissure large de 50 cm qui se prolonge à la fois en calotte et dans le radier ». Pour y parer, un revêtement de 50 cm d'épaisseur était préconisé, avec « un chemisage à pierre sèches par dessus », sur une longueur d'une dizaine de mètres. Ensuite, toujours dans cette même distance de 130 m, apparaissaient « des quantités de feuilletts terreux » d'où des blocs tombaient assez souvent...

L'avancement au cours de ce mois de novembre était poussé jusqu'à 360 m côté amont et à 380 m à l'aval. Il avait été nécessaire de boiser sur 50 m environ, à 130 m de la tête amont, le rocher « se désagrégant ». Ce boisage avait été posé de façon à permettre l'exécution du revêtement prescrit.

La jonction des deux galeries d'avancement eut lieu le 4 décembre, et les chantiers d'abattage se poursuivirent activement du seul côté aval. À l'amont, ils furent suspendus pour permettre l'exécution d'un revêtement de béton sur une longueur de 50 m environ. L'entrepreneur y avait installé un câble, facilitant en particulier l'acheminement du ciment.

Le compte rendu pour février 1932 indique que les abattages se poursuivaient vers le point de jonction des deux galeries d'avancement. Vers 375 m en partant de la tête amont était apparue, au milieu de la « calotte », une faille remplie d'argile. Un autre passage de 50 à 60 m de longueur, situé à 290 m environ de la tête aval, avait révélé un rocher médiocre, avec de nombreuses chutes de blocs qui entraînaient la suspension du chantier afin de permettre l'exécution d'un boisage. Une cinquantaine de mètres de revêtement, non prévus, durent être immédiatement réalisés.

Au cours du mois de mars, les revêtements se poursuivaient normalement ; on avait commencé celui « au droit de la fissure rencontrée en calotte » et les abattages avançaient assez rapidement. Un commentaire aussi peu inquiétant que « rien de nouveau en ce qui concerne la nature du rocher » fut cependant rayé du rapport définitif. Était-il donc recommandé de ne pas faire ce type d'évocation ? À fin

mars, le devis estimatif était largement dépassé puisqu'on avait déjà dépensé 8.500.000 francs pour le lot n° 3. En avril, le bétonnage de la tête amont était interrompu, le rocher fendu menaçant de s'écrouler. Il fallut alors effectuer une purge sérieuse. Début juin, les déblais étaient presque tous enlevés. Le 5 août, les terrassements étaient partout achevés, sauf « au droit de la crevasse » et à la tête aval, sur la longueur où « l'on trouve la terre en calotte ». L'ingénieur ajouta cette observation qui révèle des reprises de travaux de maçonnerie : « L'entrepreneur se prépare à reprendre [~~rayé recommencer~~] les revêtements de souterrain, à la tête aval, *cette fois* ».

Au cours du mois d'août, un important éboulement de 200 m³ se produisit dans la région de la crevasse, lors de la mise à la section définitive (au gabarit) de la galerie. Après avoir renforcé le boisage, l'entrepreneur continua l'élargissement. Un béton maigre s'appuyant sur la voûte à construire devait colmater le vide laissé par le rocher éboulé. En septembre, les revêtements souterrains se poursuivirent « dans la partie où se trouvait une grande crevasse (vers la tête amont) ». Le 27 septembre, des chutes de blocs furent signalées, heureusement pas très importantes, et sans conséquences... Elles se produisirent à 220 m à l'amont de la fenêtre auxiliaire, et à 55 m de la même fenêtre.

Le « remplissage » de la grande crevasse fut activement mené en octobre pour se terminer en novembre 1932 (on ne peut qu'imaginer ses dimensions et sa profondeur). À fin novembre, 127 ouvriers travaillaient toujours sur ce chantier. Les revêtements étaient terminés, mais il restait encore à exécuter la tête aval. Les ouvrages de mine imposés par le Génie militaire et l'aqueduc longitudinal étaient réalisés.

Après réception provisoire des travaux le 1^{er} juillet 1934, la réception définitive intervint le 1^{er} juillet de l'année suivante. Puis la route et ses ouvrages furent remis officiellement à l'État.

Bernard FRANÇOIS

COSTUMES TRADITIONNELS

La section costume de l'association recherche des bénévoles avec ou sans costumes (prêt de costume possible) pour participer à diverses animations : Défilés, danses folkloriques, mises en valeur des métiers d'autrefois, veillées, etc.

Par ailleurs, Marilyn recherche toujours des modèles, photos, documents, etc.

Contactez Marilyn au :
07 78 07 16 30

Roger CANAC lors du Printemps du livre.

Défilé dans le Bourg-d'Oisans en costumes traditionnels durant la Fête des Minéraux.



LE PRINTEMPS DU LIVRE EN OISANS

L'Oisans a vraiment des talents.

Cette 19^e édition confirme ce que tout le monde constate, que notre région inspire de plus en plus nos écrivains d'origine locale, avec une qualité d'écriture en augmentation constante. Notre association est le maître d'œuvre de cette progression en Oisans, depuis plus de vingt ans, il faut le souligner.

Une vingtaine d'écrivains ont participé à ce Printemps du Livre 2015 au foyer municipal de Bourg-d'Oisans, le 12 avril. Deux doyens de l'écriture ont marqué cet événement par leur présence, Roger Canac, avec quatorze titres au catalogue, et Pierre Montaz-Rosset, spécialiste du transport par câble et qui a vu onze américains tomber du ciel en juillet 44. Romans, essais, images, reportages, histoire locale... tous les genres ont été abordés par ces chevaliers de la plume.

Une mention particulière pour la présence de la librairie « Quand-Même » de Tencin qui s'est spécialisée dans le livre ancien, généralement introuvable ou à un prix à la hauteur de sa rareté.

En fin de matinée, Pierre Gandit, maire et écrivain, président du jury du « Prix Littéraire Yvonne Sévoz » a livré le palmarès du « Concours de Nouvelles » qui a mobilisé durant tout l'hiver des auteurs de ce genre littéraire assez particulier. Cette année, treize auteurs étaient en compétition pour ce prix littéraire. Disons-le tout net, le jury a été embarrassé et passionné à la fois pour trouver un lauréat parmi les œuvres proposées, la qualité étant très souvent au rendez-vous. Finalement, celui qui a réuni le maximum de suffrages a été Jean-Marc Saunier de Mizöen pour sa nouvelle : « La cicatrice intérieure », avec une mention spéciale du jury pour Elisabeth Blaisonneau pour « L'ardoisier au regard si doux ». Toutes les nouvelles feront l'objet d'un recueil qui paraîtra cet été, comme l'ont été les précédentes, à l'initiative de notre association.

Dans l'après-midi, notre président Bernard François a proposé une conférence sur l'histoire de la commune de Livet-et-Gavet « à la belle époque ».

C'est autour d'une riche collection de



Printemps du livre 2015, au centre le lauréat du Prix Yvonne Sévoz, M. Jean-Marc SAUNIER pour sa nouvelle : « La cicatrice intérieure »

cartes postales du début du siècle dernier que le public a pu découvrir la construction des ouvrages qui marquent et structurent aujourd'hui le paysage de cette partie de la Romanche. A ce propos, le président a tiré la sonnette d'alarme concernant certains projets qui rasant purement et simplement les centrales hydroélectriques de Livet I et II et les structures métalliques caractéristiques des constructions type Eiffel.

A la présence des livres et de leurs auteurs, nous y ajouterons les publications de notre association axées sur la culture et le patrimoine de l'Oisans

Une journée amicale et constructive donc, qui marque une fois de plus, s'il en était besoin, que l'Oisans a du talent.

Nous notons également la présence d'élus locaux, entre autres, notre nouveau conseiller départemental Gilles Strappazon de S^t. Barthélémy-de-Séchilienne, la députée Marie-Noëlle Battistel et Fabienne Prapant de Bourg-d'Oisans.

Oleg Ivachkevitch

CONCOURS UNE AFFICHE POUR L'OISANS

DERNIER RAPPEL...

voilà votre œuvre terminée doit parvenir à
Oleg Ivachkevitch - BP 53 - 38520 Le Bourg-d'Oisans -
Tél. 04 76 11 00 15 - Email : oleg.ivach@orange.fr

AU PLUS TARD, LE 30 JUIN 2015 !



— ASSOCIATION COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS —

Président : Bernard François — **Vice-présidents :** Oleg Ivachkevitch et André Glaudas

Trésorier : Gérard Dionnet — **Trésorier-adjoint :** Corinne Guiguet-Bologne — **Secrétaire :** Danielle Pornin

Présidents d'honneur : Roger Canac, André Dode, Gaston Savioux, Madeleine Martin †

Comité de rédaction : Bernard François, Oleg Ivachkevitch, Gérard Dionnet, Raymond Joffre, Pierre Martin

Réalisation du bulletin : Lionel Albertino et Pierre Martin

Adresse postale : 38 rue de Viennois — 38520 Le Bourg d'Oisans

Adresse e-mail : info@coutumesethistoireenoisans.com — **Site internet :** http://coutumesethistoireenoisans.com

Les informations, textes, photos visibles sur notre bulletin, restent la propriété de leurs auteurs et de l'Association Coutumes et Traditions de l'Oisans.

Toute reproduction, par quelque procédé que ce soit, est interdite sans autorisation écrite de l'Association.